



Vivre
A

CREUSE

JUILLET
2016

Le mot du Maire

Je suis ravi de vous retrouver pour ce nouveau bulletin municipal élaboré par quelques conseillers. J'en profite pour rappeler que chacun peut apporter sa contribution à sa réalisation par l'apport d'articles ou d'informations générales utiles à tous.

Le conseil municipal a voté en mars dernier son budget pour l'année 2016. Il confirme son souhait de ne pas augmenter ses taux de fiscalité. La maîtrise de nos frais de fonctionnement est toujours notre priorité, mais est-il besoin de rappeler le contexte dans lequel se construit aujourd'hui l'action municipale ? Contexte marqué par la diminution des ressources des collectivités territoriales, combinée à un accroissement des charges et missions qui leur sont dévolues au travers des réformes successives.

En décembre, les élections régionales ont créé une assemblée nouvelle les « Hauts de France ». Cette fusion nécessite toutefois une vigilance particulière de la part des territoires ruraux. Vos élus devront donc être particulièrement actifs pour que les communes rurales ne soient pas oubliées dans cette grande région.

Comme vous avez pu le constater le désir d'améliorer et de préserver votre cadre de vie a donné lieu à quelques plantations ici et là, libre bien sûr à chacun de contribuer à sa mesure, également à l'embellissement de notre commune.

Des aménagements seront réalisés prochainement.

Un conteneur destiné à la collecte des papiers et cartons a été déposé sur la place. Il rejoindra son emplacement définitif, à côté du bac à verre, dès la réalisation prochaine des aménagements nécessaires.

Conformément au diagnostic réalisé par un organisme accrédité, nous allons commencer cette année des travaux concernant les accès aux personnes à mobilité réduite. Les opérations s'étaleront sur 3 ans et porteront sur les bâtiments communaux et espaces publics.

Le dossier sur l'éclairage public quant à lui avance. La mise en œuvre interviendra probablement à l'automne, celle-ci nécessitant la coordination des différents services concernés.

Avant de terminer cet édit, je ne peux que vous inviter à respecter en cette période estivale, les élémentaires gestes de respect envers les autres, afin que chacun puisse profiter pleinement du repos bien mérité après une année de travail.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous un bel été, et pour ceux qui auront la chance d'en prendre, de belles vacances.

Embellir et fleurir le village

« Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port. »

Corneille, le Cid

Vers la mi-mai la pépinière du Jardin des Plantes qui doit construire de nouvelles serres a offert une centaine de plantes à chaque commune d'Amiens-Métropole. Mais il fallait les déterrer les transporter les protéger et les replanter au plus vite la sève étant remontée depuis le début du printemps. Pas si simple surtout en milieu de semaine. Impossible de convoquer le Comité de Fleurissement. Eric Capron a donc mobilisé en toute urgence deux retraités Réda Sahnoun et moi-même (il faut bien occuper les retraités!). Et heureusement Maurice Boulot a pu se libérer et nous accompagner avec sa remorque, je devrais dire sa légendaire remorque, pour faire le transport en une seule fois.

Dès le lendemain il fallait dessiner des petits massifs et disposer les plantes au mieux place de la Mairie et autour de la benne. Mais nous n'étions que trois, et vers 5h nous n'avions pas encore « attaqué » la benne. On ressemblait un peu à une armée en déroute tandis que les plantes commençaient à tourner de l'œil. Mais par « un prompt renfort » nous nous vîmes 9 en arrivant à la benne.

Tout d'abord Arnaud Marquis avec son tractopelle, ça aide ! Puis de tous côtés sont arrivés des voisins qui en rentrant du travail ont plongé dans leurs bottes pour nous aider, sans même qu'on leur demande, tandis qu'inlassablement Réda montait des arrosoirs pour redonner vie à ces pauvres fleurs. Un grand merci à tous.

Et merci d'avance à tous ceux qui pourront cet été arroser le reliquat de plantes qu'une nouvelle équipe de bénévoles a pu disposer autour des panneaux d'entrée de village... Même si pour le moment elles ne doivent pas avoir trop soif !

Michel



Du tangage dans les réverbères !

Chacun a pu constater que, depuis des semaines, deux réverbères situés près de la mare ont un petit air penché...

Il ne s'agit pas d'une création originale de nos paysagistes, mais du résultat d'un accident, provoqué par un camion ou un tracteur, dont l'auteur s'est bien gardé de se faire connaître.

La Métropole doit prendre en charge la réparation au plus vite et peut-être envisager de déplacer ces deux éclairages pour les rapprocher de la mare afin qu'ils ne risquent plus les chocs provoqués par de gros véhicules.

Bernard



Restauration des vitraux de l'église

Notre église a été régulièrement entretenue au niveau du clos et du couvert, mais de nombreuses priorités ont toujours repoussé les travaux d'entretien à l'intérieur du bâtiment.

Le berceau en planches laisse voir de très nombreuses fentes et semble par endroit prêt à tomber sans compter la poussière qui tombe des combles.

Des plaques de fibrociment ont enfermé l'humidité qui est remontée dans les murs favorisant l'implantation de moisissures verdâtres !

Le parquet aussi manifeste quelques faiblesses surtout dans l'allée centrale.

Mais les vitraux ne peuvent plus attendre. L'un d'entre eux, au-dessus de la sacristie, peut tomber à tout moment pendant une cérémonie, d'autres ont perdu des morceaux de verre comblés par des chiffons. Le visage de Sainte Élisabeth est éclaté par un ballon depuis plus de 30 ans.

Après comparaison des devis, le Conseil Municipal a donc décidé de faire restaurer ces vitraux et de faire installer de nouvelles grilles de protection.

Michel



Nouveautés du tri sélectif

Vous avez tous vu apparaître sous les arbres, près de la benne à déchets verts, un conteneur destiné à la récupération des papiers et cartons.

Rassurez-vous, ce conteneur à papiers ne va pas rester là. Il sera bientôt installé à côté du conteneur à verre dès que nous aurons déplacé une partie du grillage de la mairie et qu'une dalle aura été coulée. Le Conseil étudie les devis.

Vous trouverez en dernière page de ce journal un rappel des nouvelles consignes du tri sélectif.



Les déjections canines

Certains lecteurs penseront sans doute que cette photo de crotte dans le journal n'est pas de très bon goût, mais les enfants qui marchent dans les excréments en revenant de l'école ou en y allant ne trouvent pas cela très plaisant non plus.

Les propriétaires de chiens sont donc invités à s'assurer que leurs animaux de compagnie ne laissent pas dans les espaces publics des traces désagréables. Merci à eux !



Les traitements chimiques

Les études scientifiques montrent à la quasi-unanimité la grande dangerosité du glyphosate (Roundup) sur la santé. Rappelons que l'usage de cet herbicide est déjà interdit dans les caniveaux qui sont connectés aux réseaux d'eaux pluviales pour s'écouler, comme à Creuse, dans la mare ou la nappe phréatique.

Notre commune, comme l'immense majorité des communes, ne peut faire face au surcroît de dépenses qu'exigerait un désherbage manuel très fréquent.

Il faut donc se réconcilier avec le courageux brin d'herbe qui arrive à pousser entre béton et bitume; il prouve la qualité phytosanitaire des eaux pluviales... Et se résoudre à prendre sa « rasette » pour nettoyer son caniveau s'il devenait trop envahissant. Tous ceux qui le feront seront les bienvenus.

Michel

Une lame de déneigement partagée

Amiens-Métropole a voulu attribuer une lame de déneigement à la commune de Creuse, mais comme nous ne possédons aucun matériel agricole pour utiliser cette lame, Eric Capron a eu l'idée de proposer un partenariat avec la commune de Clairly Saulchoix

pour qu'un agriculteur de Clairly qui possède un puissant tracteur déneige les deux communes. Bien sûr il sera rémunéré en fonction de son travail dans chaque commune selon un barème de tarification établi par Amiens-Métropole.

Réguler la circulation

Durant près de six mois, des radars « pédagogiques » ont été mis en fonction sur les routes d'accès du village.

Les données enregistrées par ces radars seront analysées par la Métropole afin de concevoir les dispositifs les plus appropriés pour réguler la circulation.

Mais rien ne se fera sans vous.

C'est la raison pour laquelle les riverains de la rue principale ont été conviés jeudi 30 juin à une séance de réflexion consacrée au stationnement dans cette voie.

D'autres concertations seront organisées si nécessaire afin de concevoir les aménagements de la voirie les plus sûrs et les plus adaptés.

Bernard

Nettoyons la nature

Une nouvelle fois, l'opération « Nettoyons la nature », patronnée par les centres Leclerc, sera organisée à Creuse samedi 24 septembre à partir de 10h.

Les participants bénévoles se verront dotés de sacs, de gants et de grands t-shirts.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette salutaire action de salubrité publique.



Le dispositif « voisins vigilants »



Inspiré du concept anglo-saxon « neighbourhood watch » (« surveillance de quartier »), le dispositif « voisins vigilants » existe en France depuis 2007 dans le but, surtout, de lutter contre les cambriolages.

Ce dispositif a pour vocation de « rassurer la population, améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation et accroître l'efficacité de la prévention de proximité » écrivait Claude Guéant dans sa circulaire. Il y précise également que « l'effort doit être porté dans les quartiers, les lotissements ou les zones pavillonnaires

régulièrement touchés par des phénomènes de délinquance multiformes (cambriolages, démarchages conduisant à des escroqueries, dégradations et incivilités diverses), mais aussi dans les villages ou secteurs plus ruraux pour lutter contre le sentiment d'insécurité. »

Quant à son application concrète, elle se traduit, sans plus de précisions, par « tout signalement de quelque chose d'anormal chez un voisin absent. » Le voisin vigilant alerte alors la gendarmerie, et déclenche ou accélère ainsi l'intervention.

La mise en place du dispositif exige pour chaque communauté la signature d'une convention avec le Préfet, le Procureur de la République et la gendarmerie.

Dès la ratification de cette convention, les services de la gendarmerie organiseront une réunion d'information dans la commune.

Des correspondants volontaires seront recrutés et dès lors habilités à transmettre à la gendarmerie les faits et comportements suspects qu'ils seront en mesure d'observer.

Des panneaux à fonction dissuasive, conformes au modèle ci-contre, seront installés aux quatre entrées du village.

Bernard

Expositions à Creuse



Hervé Mabile, star des chœurs, et le Big Magic Peach

Voici plus de trente ans que j'ai élu domicile à Creuse. Je m'y suis marié. Mes enfants y ont grandi.

Pourtant, je n'y avais jusqu'à cet été jamais présenté une exposition personnelle de mes créations plastiques.

C'est aujourd'hui chose faite.

Grâce à Anne-Marie et Michel de Metz qui m'ont proposé d'investir le parc de leur château, j'ai déployé un ensemble de grandes apparitions chimériques dans les pelouses, les allées et les bosquets de ce magnifique domaine.

Parallèlement, j'ai proposé au Conseil de présenter d'autres aspects de mon travail sur les murs de la salle communale. Un hommage mélancolique à la Syrie paradisiaque que j'ai parcourue il y a quelques années et une série consacrée à la dénonciation des violences faites aux femmes en bien des lieux du monde.

Afin que la fête soit complète, j'ai souhaité organiser un vernissage qui soit une célébration des cinq sens.

Des amis précieux ont répondu à mon appel et sont venus à Creuse offrir leurs talents à cette synthèse des arts par une belle journée ensoleillée de mai.

Les oreilles furent charmées par la plus joyeuse des musiques grâce à Hervé Mabile et son Big Magic Peach qui accompagnèrent

la visite du parc en faisant sonner trompettes et saxophones.

Les papilles furent flattées par les plus goûteuses inventions culinaires de Philippe Cossin assisté par sa charmante famille et deux invités syriens dont les délices orientaux eurent un grand succès.

Merci à eux.

Merci à tous ceux qui sont venus nous gratifier en ce beau jour de leur enthousiasme chaleureux et de leur amicale complicité.

Les expositions seront visibles jusqu'à fin septembre.

L'entrée au château comme à la salle communale est gratuite pour tous les habitants de Creuse.

Je propose une visite commentée à tous les visiteurs qui le souhaitent. Il suffit de prendre rendez-vous en m'appelant au 06 84 16 20 70.

Enfin j'organiserai en septembre une petite conférence, conçue pour tous les publics, consacrée aux rapports entre les artistes et le paysage de Giotto à aujourd'hui. J'y ai invité : Mantegna, Patinir, Bosch, Raphaël, Poussin, Le Lorrain, Watteau, Turner, Friedrich, Courbet, Monet, Cézanne, Mondrian, Kandinsky, Ernst, Magritte, Dali, Dubuffet, Arman, Goldsworthy, Udo, De Maria.... et bien d'autres.

À très bientôt !

Bernard Vincent



Philippe Cossin, artiste des saveurs,
expert en convivialité.

Étranges chimères, nées dans mon jardin,
vite adoptées par mes animaux familiers, avant de s'installer au château.



Pour en savoir plus sur mon travail,
vous pouvez scanner ce QR code
avec un smartphone ou une tablette.

Feu de la Saint-Jean

Un bon nombre de Creusois se sont retrouvés le 25 juin pour le traditionnel feu de la Saint-Jean dans une ambiance sympathique et festive.

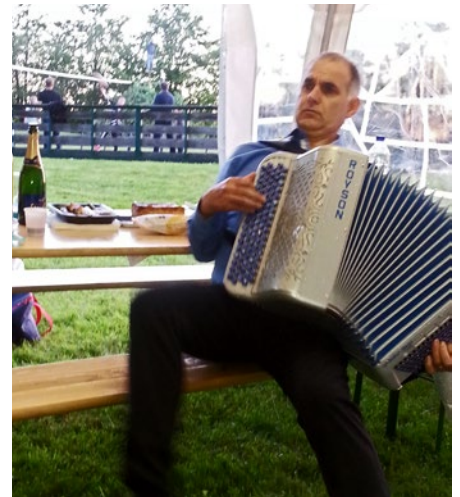
Nous pouvons, une fois de plus, remercier le comité des fêtes pour son investissement et son organisation.

Juste avant le dessert, les participants à la fête se sont transformés en une joyeuse bande de chanteurs et de danseurs improvisés : Nicolas Royez était arrivé avec son accordéon !

Dès les premières notes d'une chanson populaire, chacun a entonné, timidement d'abord, les quelques paroles puisées dans son souvenir, puis de fil en aiguille, des chœurs se sont élevés et des couples improbables de danseurs se sont formés.

Ambiance de vraie fête, joyeuse, décomplexée et bon enfant. Bravo au musicien qui a su capter son public et créer une complicité spontanée et sincère.

Merci l'artiste et à l'année prochaine!



Du nouveau à la bibliothèque

Il est désormais possible de posséder une **Carte Pass** qui vous permettra via le site internet de la bibliothèque centrale de télécharger **FILMS, DESSINS ANIMÉS, MUSIQUE**.



Pour cela, il suffit de vous rendre à la bibliothèque de Creuse afin de remplir une fiche d'inscription (joindre une photo qui vous sera rendue). Toutes les explications vous seront données sur place.

Nous vous attendons les **lundis 11 juillet et 1er août 2016 de 17 h à 19 h**

PS : pour les livres, rien de changé.

Bonnes vacances et à bientôt.

Marie-Noëlle et Monique

Les cours de gym à Creuse

Pour la deuxième année, nous avons fêté la fin de l'année avec nos deux professeurs autour d'un pot de l'amitié où étaient conviés conjoints et enfants. Et comme Aliénor ne manque jamais d'idées et d'initiatives pédagogiques, elle avait prévu en guise d'apéritif un parcours de marche nordique dès 18h entre plaine et lisière de forêt. Fatigue garantie. Voilà pourquoi vous n'aurez pas de photos de cette soirée

parce que toutes celles qu'on a prises ne montraient que des dos, les visages étant tournés vers le buffet. On se demande pourquoi !

Encore merci à Aliénor et Gaëlle de nous maintenir dans une superbe forme !

Michel



Course de vélo

Le club des blaireaux de Picquigny a organisé pour la 2e année consécutive, le 5 juin dernier, une course de vélo à la ferme d'antan.

En 2015, la course se déroulait de nuit, sur 12 heures. Cette année, L'Office National des Forêts ayant interdit toutes activités de nuit dans leurs forêts, les organisateurs ont remplacé les 12 heures par 10 heures en journée.

Trois courageux habitants de Creuse ont concouru ensemble, sous le nom d'équipe «les creusois», et se sont brillamment classés à la 14e place de leur catégorie, malgré un parcours difficile et boueux.

Bravo à Maurice Boulot, Xavier Boutillier et Frédéric Lejeune !

Aliénor



La pierre d'Hervé Marquis



Il y a une trentaine d'années, un mur en craie rue Principale était en très mauvais état et a été refait à neuf. Les vieilles pierres ont donc comblé un chemin ou chaulé un champ et ont été remplacées par des parpaings. Mais Hervé Marquis qui est sensible aux objets qui témoignent du passé a conservé une pierre sur laquelle est sculptée en relief la date de construction de la maison « 1793 », et l'a mise en bonne place dans sa cour.

À vrai dire cette pierre n'a rien d'extraordinaire, mais à y regarder de plus près on peut voir entre le 17 et le 93 un bonnet phrygien ce qui est très rare et pose beaucoup de questions. Le propriétaire voulait-il montrer

son attachement à la Révolution Française et faire un pied de nez au châtelain au bout de la rue ?

Mais 92 n'est pas 89 et l'enthousiasme révolutionnaire fait place au doute et à la crainte de l'avenir. Aussi notre bâtisseur craignait peut-être de montrer sa fortune en construisant une maison neuve à une époque où chacun soupçonne chacun d'être un « contre-révolutionnaire »? Et en affichant des opinions clairement républicaines voulait-il prévenir toute critique ?

Cette pierre garde sa part de mystère.. Et c'est aussi pour cela qu'il fallait la conserver.

Michel

Festival Musique au bois 2016

La femme romantique à l'honneur



Les 2, 3 et 4 septembre prochain, 10 concerts, dont deux créations, mettront à l'honneur « la femme romantique ».

Les terribles événements de ces derniers mois et les principes idéologiques de leurs auteurs ont inspiré le choix de ce thème : les questions de la place, du rôle et de l'avenir des femmes dans nos sociétés multiculturelles faisant miroir aux luttes des femmes du 19^e siècle pour se libérer du joug des conventions et croyances de l'époque.

Le festival, à l'écoute de la rumeur du monde, s'attachera une fois encore à créer de l'émotion, du débat au-delà de tout préjugé, dans cet esprit « bon enfant » que vous appréciez tant.

L'édition 2016 sera aussi ponctuée de nouveautés que nous vous invitons à venir découvrir.

Myriam Royez

Au programme :

Vendredi 2 septembre

19h : ouverture officielle du festival à la salle communale

Présentation de la Création 2016

Trio Op.17 Clara Schumann (1819-1896)

Verre de l'amitié

20h30 : Quintette op.44 Robert Schumann (1810-1856)

Trio Op.8 Johannes Brahms (1833-1897)

Samedi 3 septembre

15h: Jardin d'éveil musical

16h: Quintette de Cuivres

18h: Boîte à joujoux Debussy

Dimanche 4 septembre

10h: « Merci Wanda Landowska »

Offrande musicale Johann Sebastian Bach (1675-1750)

11h30: « Women Power! »

Présentation de la 2^e Création

Sonate flûte piano Mel Bonis (1858-1937)

Die stille Stadt, Laue Sommernacht, Bei dir ist es traut Alma Mahler (1879-1964)

15h30: Tremplin des jeunes

16h30: Quintette de Cuivres

18h00: « Emma Bardac - Misia Godebska et autres muses »

Quintette Op. 34 Johannes Brahms (1833-1897)

Das Rot Wolfgang Rihm (1952)

Höderlin an György Kurtag (1926)

La bonne chanson (poèmes de Paul Verlaine)

Gabriel Fauré (1845-1924)

Clôture du festival



Nicolas Royez, directeur artistique du festival

Sortie à Bagatelle



Le comité des fêtes vous propose une sortie réservée aux Creusois à Bagatelle. Le samedi 17 septembre 2016.

Départ à 8h15 et retour vers 19h30 en bus Taquet au prix de 20€ pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Afin d'organiser au mieux cette sortie pouvez vous nous remettre ce coupon si vous êtes intéressés. Avant le 15 juin 2016 à Manue Vanpaemelen 8 rue Principale.

Le pique nique est à prévoir.

Si le bus n'était pas complet, nous accepterons des personnes extérieures au prix de 23€ par adulte et 13,50€ par enfant (gratuits pour les enfants de moins de 3 ans)

.....
Nom, Prénom: _____

Nombre d'adultes Nombre (et âges) d'enfants

Je réserve places pour Bagatelle le 17 septembre

et je règle la somme de par chèque à l'ordre du comité des fêtes.

Achat collectif de fuel

Depuis quelques années j'organise une commande de fuel groupée qui permet de gagner au moins 5 centimes au litre et donc en bonne arithmétique 50 € pour 1000 litres et 600 € pour les 12000 litres qui se répartissent en une dizaine de foyers à Creuse.

Le jeu en vaut donc la chandelle, mais il me faut passer beaucoup de temps au téléphone et laisser souvent des messages sur des répondeurs qui ne sont pas toujours consultés...

Je dois ensuite recommencer l'opération pour annoncer la date de livraison.

Je vous propose donc de m'adresser rapidement un mail en mentionnant seulement « commande fuel groupée » pour que je puisse faire une liste et vous avertir en un seul clic des projets de commande.

Alors, si vous êtes intéressé écrivez-moi vite : micheldemetz@wanadoo.fr

Agenda

- 14 juillet : Vous trouverez le détail des manifestations dans l'invitation jointe à ce journal.
- 20 août à 20h30 , parc du château. Dans le cadre de «Jardins en scène», spectacle «SODADE» par les acrobates du Cirque Rouages. Spectacle gratuit proposé par le Pôle National Cirque et Arts de la Rue d'Amiens.
- 7 août : Fête de la moisson à la Ferme d'Antan
- 2 au 4 septembre : Festival Musique au bois organisé par l'association des Enfants de Monsieur Croche. Ferme d'Antan, salle communale, parc du château.
- 17 septembre : Sortie à Bagatelle organisée par le Comité des fêtes.
- 9 octobre : Fête du cidre, du pain et du boudin à la Ferme d'Antan.
- 19 décembre à 17h30 : Spectacle de Noël pour les enfants de Creuse, proposé par le Comité des fêtes. Salle communale.
- Tout l'été jusqu'au 30 septembre, expositions présentées par Bernard Vincent dans le parc du château et la salle communale. Visites guidées sur demande (06 84 16 20 70).
- Mairie : La mairie sera fermée du 8 au 28 août durant les congés de Nathalie, notre secrétaire de mairie.

Vivre à Creuse est une publication de la commune de Creuse

- Directeur de la publication : Éric Capron
 - Rédaction : Aliénor Chassine, Michel de Metz, Bernard Vincent
 - Maquette et mise en page : Bernard Vincent
 - Photos : Éric Capron, Aliénor Chassine, Mélissa Vincent, Bernard Vincent
- 2, rue Principale 80480 Creuse - 03 22 38 93 70

Aide-mémoire du tri sélectif

Depuis quelques semaines, nous sommes dotés à Creuse, d'une poubelle jaune individuelle (vidée tous les 15 jours) et d'un conteneur à papier collectif. Cette poubelle jaune va changer nos habitudes car désormais, tous les plastiques se recyclent, du moment qu'ils sont bien rincés. Voici un mémo pour que le recyclage ne se transforme pas en casse-tête chinois !

Dans la poubelle jaune	Sacs, films plastique, barquettes et pots de yaourt	Bouteilles, bidons, flacons	Briques de boisson	Canettes, boîtes de conserve, aérosol	
					Ne pas laver les emballages, mais bien les vider !
Dans le conteneur à papier	Journaux, magazines et prospectus	Feuilles, livres, cahiers, Enveloppes	Annuaire Catalogues	Cartons d'emballage	
					Les briques de lait ou de jus vont dans la poubelle jaune !
Dans le conteneur à verre	Bouteilles en verre	Bocaux, pots de yaourt en verre			
					Enlever les bouchons en métal et plastique, ils vont dans la poubelle jaune !
Dans le composteur de son jardin	Epluchures Coquilles d'œuf et restes de repas	Déchets du jardin : gazon, feuilles, tiges coupées	Marc de café, sachets de thé	Essuie-tout, mouchoirs	
					Pas de viande, de sauces ou d'huile
Dans la benne à végétaux	Gazon	Feuilles	Végétaux, mauvaises herbes	Branchages	
					Pas de terre ! Ne pas oublier de passer un coup de balai après votre passage !